

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidence du vote par le Conseil municipal du Compte Administratif du maire doit être confiée à un élu désigné par l'Assemblée délibérante.

Le Compte administratif 2009 étant inscrit à l'ordre du jour de cette séance, je vous propose de désigner Mme Jacqueline Psaltopoulos, pour présider ce vote.

Que ceux qui sont d'avis d'adopter cette désignation veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ?

Mme Jacqueline Psaltopoulos est désignée.

En attendant, nous allons passer à ce Compte Administratif 2009 qui va nous être présenté par M. Brumm.

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, pour cette fin de deuxième année de mandat, je vais vous présenter, de façon la plus « gaie » possible -les résultats sont eux-mêmes bons, donc cela sera facile- mais aussi sans que cela soit trop fastidieux, les résultats de cette année 2009, en vous présentant, à la fois la situation de la section de fonctionnement et la section d'investissement, en dépenses et en recettes.

Nous verrons quels sont les différents ratios que dégagent en définitive cette gestion 2009.

Nous allons commencer, si vous le voulez bien, par les dépenses de fonctionnement et vous pourrez constater que celles-ci ont été bien maîtrisées, puisque la variation entre le CA 2008 et le CA 2009 est seulement de 0,7 %.

Alors, comment cela peut-il s'expliquer ? Et bien, vous allez voir que chaque poste a fait l'objet d'une gestion sérieuse, qui permet de constater des augmentations modestes.

C'est ainsi, par exemple que la masse salariale, qui représente une somme très importante de 288 M€, ne progresse que de 0,8 %. Alors, on peut expliquer aisément cette évolution favorable.

Peu de recrutements ont été effectués, car peu d'ouvertures d'équipements ont eu lieu en cette deuxième année de mandat.

La baisse de l'inflation entre 2008 et 2009 a conduit à une augmentation, moins forte que prévue, du point d'indice et du smic.

Certaines mesures gouvernementales ont été décalées, telles que la réforme des catégories A et B, par exemple.

Enfin, dans le cadre du Projet Emeraude, un effort de gestion particulier dans la maîtrise des enveloppes de moyens en permanents, tels que vacataires, saisonniers, remplaçants, a été suivi avec beaucoup de sérieux.

Les charges à caractère général progressent quant à elles de 0,6 %.

Cela résulte :

- d'effets conjoncturels, tels que la faible inflation, la baisse du coût du carburant.

- le décalage de certaines dépenses, telles que la taxe sur l'électricité pour l'éclairage de la voirie, la participation aux trajets domicile-travail, notamment.

- et puis bien sûr, là encore, des efforts de gestion, tels que la diminution des contrats de prestation et la réduction des envois de courriers papier, par exemple.

Les subventions aux personnes de droit privé : on constate une légère réduction de - 0,6 %. Nous nous en tenons à ce qui avait été décidé, c'est-à-dire qu'il n'y ait plus de progression, compte tenu de la période difficile que nous traversons. Là en l'occurrence, conjoncturellement parlant, on constate - 0,6 %, mais en fait le but à atteindre est simplement de 0.

Les subventions aux organismes publics progressent quant à elles de 8,3 % : cela est lié essentiellement à l'autonomisation totale du CCAS au début de l'année 2009 et donc la prise en charge de loyers par le CCAS (siège du CCAS + antennes sociales des arrondissements).

Les frais financiers, on s'y attendait, ont baissé de 18 %, du fait d'une part, de la stabilisation de la dette à laquelle nous sommes parvenus, et d'autre part, une baisse des taux directeurs de la BCE.

Les autres charges ont progressé de 13,4 % : il s'agit d'un poste qui recouvre notamment les dotations aux mairies d'arrondissement, le virement d'équilibre au Théâtre des Célestins, mais également quelques charges exceptionnelles.

L'évolution est principalement liée à deux dépenses exceptionnelles :

- l'annulation d'un titre de recette de 1,7 M€, dans le cadre d'un contentieux avec le Grand Lyon Habitat

- et 500.000 € d'indemnité d'éviction à la Société NECOREC.

Les dépenses de fonctionnement : le camembert que je vous présente est bien entendu très explicite et il nous permet de visualiser la répartition des dépenses de fonctionnement de l'année 2009 par grandes missions.

Hormis le secteur ressources qui comprend l'ensemble des dépenses de fluides, de loyers et de frais financiers, etc..., les secteurs opérationnels les plus importants sont :

- la culture, 20 % du total soit 100 millions d'euros,
- l'éducation 17 %, soit 85 millions d'euros,
- la petite enfance 8 % soit 40 millions d'euros,
- la solidarité et la jeunesse 6 % soit 32,5 millions d'euros,
- et enfin le sport avec 18 millions d'euros qui représente 4 % de l'ensemble.

Les recettes de fonctionnement ont elles aussi évolué, puisque leur chiffre global a augmenté de 5 %.

La fiscalité directe a augmenté de 8,2 %.

Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des taux (6 %) mais également par la majoration forfaitaire des bases par le Parlement (2,5 %) et la progression physique des bases (1,5 %).

Je précise que les compensations fiscales liées au dégrèvement ou exonérations accordées par l'Etat baissent car elles sont désormais intégrées comme variable d'ajustement dans le calcul de l'enveloppe normée des dotations.

La fiscalité indirecte : - 14,5 %.

Cette baisse a trait essentiellement à la baisse des droits de mutation pour 7,5 millions d'euros (soit 32 %) et également à la baisse du prélèvement Casino pour – 200 000 euros.

Vous voyez que la taxe additionnelle aux droits de mutation qui était montée en 2007 à 24 millions d'euros, et qui était pratiquement restée constante en 2008 à 23,4 millions, est descendue brutalement en 2009 à 16 millions d'euros.

Les recettes propres ont progressé de 0,4 %, stabilisation constatée malgré l'effet de crise et la baisse logique des recettes culturelles, l'année 2008 ayant été marquée par les très fortes recettes générées notamment par l'exposition « Keith Haring » au MAC.

En ce qui concerne les dotations de l'Etat, vous constaterez un chiffre qui donne une apparence de progression puisque vous observez une augmentation de 2 %. En fait, il faut que vous sachiez que cette progression est due au fait que la population de Lyon a augmenté de 6 % et que dès lors, les dotations ont finalement progressé proportionnellement.

En fait, sans cette augmentation de 6 % de la population, la façon de nous traiter par l'Etat aurait conduit à une baisse de - 0,6 % et non pas à une progression de 2 %.

Les recettes propres : + 0,4 %

Les autres recettes : + 5,9 %.

Il s'agit pour l'essentiel des subventions de l'Etat ou des autres collectivités fléchées sur certains projets de la Ville et des recettes de la CAF. La hausse s'explique par une évolution des modalités de comptabilisations des recettes CAF.

Examinons le résultat 2009, avec la détermination des ratios d'épargne :

Vous constaterez que les recettes ont progressé de 5 % et que les dépenses réelles de fonctionnement ont, quant à elles, progressé seulement de 1,2 %.

Cette stabilisation relative des dépenses et la progression des recettes conduit en toute logique à une amélioration des ratios d'épargne puisque l'épargne de gestion s'élève à 88 millions d'euros et l'épargne brute à 74 millions d'euros.

Vous voyez une évolution de cette épargne brute au fil des années et vous constaterez que cette amélioration de l'épargne brute la porte à un niveau jamais atteint ces dernières années.

Les dépenses d'investissement pour 2009 se sont élevées à 80 millions d'euros.

Ce chiffre peut paraître relativement faible par rapport au prévisionnel puisqu'il était prévu une dépense annuelle d'environ 100 millions d'euros.

Il faut savoir que nous sommes en deuxième année de mandat et que les opérations nouvelles sont lancées, mais que nous payons essentiellement, pour l'instant, les frais d'études.

Donc, nous avons 52,8 millions d'euros pour les travaux, 17,2 millions d'euros pour les acquisitions, 7,2 millions d'euros pour les

subventions d'équipements versées, et 2,9 millions d'euros pour les frais d'études et concessions.

L'évolution prévisionnelle des dépenses d'équipement.

Pour cette deuxième année du mandat : 80 millions d'euros. En 2010, nous devrions atteindre 95 millions d'euros, puis ensuite 111 millions d'euros, 121 millions, 120 millions d'euros et 116 millions d'euros, soit un peu plus de 110 millions d'euros par an en moyenne, ce qui correspond tout à fait au prévisionnel.

Les principales opérations d'investissement en 2009 :

- En ce qui concerne la culture 13 millions d'euros. Il s'agit par exemple de l'aménagement de la bibliothèque de la Duchère dans le 9<sup>e</sup>, de l'achèvement de la rénovation du Musée Gadagne.

- L'éducation pour 12 millions d'euros : construction du groupe scolaire La Buire Aimé Cézaire dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, restructuration et réhabilitation du groupe scolaire Ferdinand Buisson dans le 5<sup>e</sup>, aménagement du groupe scolaire Gilbert Dru.

- Enfance : 3,5 millions d'euros : poursuite des travaux de mise aux normes des crèches et aménagement de la crèche Bébé Billom dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

- Les espaces publics pour 15,6 millions d'euros : aménagement d'un jardin promenades rue Roquette dans le 9<sup>e</sup>, deuxième phase de l'aménagement du Parc Sutter dans le 1<sup>er</sup>, réaménagement de l'îlot de l'Effort dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

- Solidarité et Jeunesse pour 3,1 millions d'euros : étude pour l'aménagement de l'espace Montchat dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, acquisition Aigle Demot dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

- Enfin pour le Sport 12 millions d'euros : il s'agit notamment du réaménagement du stade de la Sauvegarde dans le 9<sup>e</sup> arrondissement et le réaménagement du centre technique du stade de Gerland dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

Quant aux recettes d'investissement pour 2009, elles se décomposent essentiellement du Fonds de Compensation de la TVA, 10,4 millions euros, des subventions d'investissement reçues ; 8,4 millions d'euros, des produits de cessions immobilières 0,5 million d'euros, et de la taxe locale d'habitation pour 0,4 million d'euros.

Il est intéressant de constater que la dette de la Ville de Lyon se tient remarquablement bien puisque l'année dernière nous étions, à l'époque du CA 2008 à 430 millions d'euros, et que cette année, nous sommes seulement à 434 millions d'euros.

C'est donc une progression très faible de 4 millions d'euros.

Nous sommes toujours dans les ratios que nous nous sommes fixés, c'est-à-dire de faire en sorte que l'endettement ne dépasse pas 900 euros par habitant.

C'est tout-à-fait remarquable, si l'on compare aux autres grandes villes de France où généralement l'endettement par habitant est supérieur à 1100 euros.

Et nous en terminerons avec ce ratio très important qui est celui qui a trait à la capacité de désendettement, c'est-à-dire le temps que mettrait une ville si elle arrêta tous ses programmes et tous ses endettements pour rembourser ce qu'elle doit :

Aujourd'hui nous sommes arrivés au chiffre remarquable de 5,9 % années de ratio de désendettement.

L'année dernière nous étions à 9,4 années, et les années précédentes autour de 6 années.

Il faut savoir que ce chiffre est tout à fait exceptionnel, mais que nous sommes en début de mandat.

Les investissements vont augmenter dans des conditions importantes nous ne pourrions pas rester à ce chiffre remarquable.

Nous veillerons en tout cas à ne pas trop monter dans les chiffres, puisque vous le savez, une ville raisonnable pour une ville ne doit pas dépasser 12 années de capacité de désendettement.

C'est dans cette limite que nous souhaiterions rester pour la fin du mandat.

Voilà Monsieur le Maire, chers Collègues, ce que je voulais vous dire sur ce compte Administratif 2009.

Mme BERTRIX VEZA Bernadette : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, tout d'abord, merci Monsieur Brumm pour votre présentation claire et précise mais qui, malheureusement ne répond pas à toutes nos préoccupations.

Ce compte administratif de l'année 2009 est à nouveau l'occasion de nous exprimer sur votre gestion municipale.

Tout d'abord, nous nous étonnons de ne pas retrouver dans la présentation des comptes les chiffres qui ont été approuvés ici même au titre du compte administratif 2008, quand il s'agit de comparer les exercices budgétaires 2009 et 2008.

Par exemple, l'épargne nette pour 2008 annoncée l'an dernier à 14,1 M€ ne serait en réalité, et je l'ai vu tout à l'heure, que de 6,7 M€. Vous avez sans doute une explication, et si possible, pouvez-vous nous la donner ?

Le compte présenté confirme les glissements déjà intervenus en 2007 et 2008 : forte diminution des dépenses d'investissement et hausse continue des dépenses de fonctionnement, même si elles sont légères. En cette période de récession et de baisse générale de l'investissement dans notre pays, le rôle des collectivités peut être, à leur échelle, de conforter l'économie locale et l'emploi par une juste programmation des investissements collectifs.

D'ailleurs, Monsieur le Maire, dans le Point du 13 mai dernier, vous avez accordé une interview dans laquelle vous dites : « on ne peut pas raconter n'importe quoi. Les collectivités locales représentent 73 % des investissements publics, elles sont des vecteurs économiques à part entière. » Faites ce que je dis, pas ce que je fais !

Vous pratiquez une gestion politicienne du mandat consistant à programmer les inaugurations pour l'année précédant la campagne électorale. Ainsi, le déficit d'études à la fin du mandat précédent conduit à diviser par deux le montant des investissements en 2009, ceux-ci devant augmenter progressivement à mesure que l'on s'approchera de l'échéance de 2014. Permettez-moi de vous demander de ne pas ralentir les études dans les prochaines années, afin d'assurer à la ville un rythme continu d'investissement.

L'investissement de la Ville de Lyon reste l'un des plus mauvais dans la strate des villes de plus de 100.000 habitants dotées d'un EPCI à fiscalité propre. Avec 166 € par habitant, nous sommes à peine à la moitié de la moyenne de ces villes qui dépassent 300 € par habitant.

Pour améliorer cela, il est clair que le volume des dépenses de fonctionnement doit être maîtrisé, et il faut bien admettre que vous faites quelques efforts dans ce sens et c'est vrai que nous l'avons vu en ce qui concerne le fonctionnement.

Nous souhaitons que l'assemblée soit informée de l'avancement des travaux de modernisation des outils comptables de la ville, notamment en matière de gestion analytique des actions de la ville incluant toutes les dépenses affectables, y compris le personnel. Cette année encore, il est impossible de connaître le coût réel des diverses actions municipales tant que les frais de personnel ne sont pas ventilés dans les différentes rubriques.

Le Groupe Lyon Démocrate-MoDem votera donc contre ce rapport.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2e arrondissement :  
Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Finances, le Compte Administratif est la photographie de votre gestion réelle du budget de la Ville. Il permet d'avoir une vision d'ensemble sur ce que vous dépensez ou non et comment vous le dépensez. Il faut reconnaître que les comptes sont plutôt bien tenus et que nous avons eu accès à un grand nombre d'informations. Vous montrez là, plus que par le passé, une transparence dont nous remercions M. Brumm ainsi que tous les services qui y ont contribué.

Mais derrière ce satisfecit sur la forme, il reste le fond. Et une fois de plus, le Compte Administratif démontre que certains de vos choix de gestion ne sont pas les bons. J'en prendrai trois. Trois exemples de dépenses suffisamment significatives puisqu'elles se chiffrent en centaines de millions d'euros.

D'abord, les investissements. Il semblerait qu'une fois encore, vous avez eu « les yeux plus grands que le ventre ». Sur les 308 M€ de crédits ouverts en matière d'investissement, 64 M€ ont été annulés. Soit un taux de non exécution budgétaire de près de 21 %. C'est un taux élevé ! Qu'il s'agisse d'une erreur d'anticipation ou d'une erreur de gestion, le fait est que vous avez promis plus que vous n'avez su tenir. Mais il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, en l'occurrence les Lyonnais, des Lyonnais qui, pendant ce temps, eux, ont bel et bien subi l'augmentation des impôts. Enfin, au moins une promesse tenue...

Deuxième choix que nous dénonçons, celui de la gestion des travaux. On sait que les travaux dans le public sont toujours plus chers que dans le privé, c'est un fait, mais ça ne doit pas devenir, à notre avis, une fatalité. Savez-vous que la Ville a déboursé plus de 60.000 € pour faire changer deux portes extérieures ; 48.814 € pour la réparation d'un disjoncteur ; près de 40.000 € pour la mise aux normes de douches dans une MJC ou encore plus de 7.000 € pour la création d'un espace de rangement sous un escalier dans une crèche ? De petits travaux certes, mais qui mis bout à bout représentent des millions d'euros. Les entrepreneurs eux-mêmes avouent, en privé, faire leurs meilleures marges sur notre collectivité !

A Lyon, deux leviers creusent cette différence : l'application du Code des Marchés Publics sans faire appel à la négociation et ensuite le niveau de qualité.

Il faut d'abord mieux maîtriser les coûts du privé pour s'en rapprocher dans le cadre de nos marchés publics en baissant volontairement le niveau d'exigence de la Ville. Vous avez su le faire sur la politique des achats de la ville, pourquoi ne serai-ce pas possible pour les travaux ?

Par ailleurs, il est impératif de revoir le niveau d'exigence des travaux de la Ville. Les services comme les entrepreneurs nous le disent



tous : la Ville de Lyon exige un niveau de qualité disproportionné par rapport aux besoins et à la durée de vie des travaux. Pourquoi exiger une résistance sur des décennies alors qu'on sait pertinemment que tout sera à refaire dans les 8, 10 ou 15 ans à venir selon les équipements, soit pour des questions de fonctionnalité, soit pour des questions de normes. De nombreuses collectivités, partout en France, se sont déjà posées ces questions et il est temps que Lyon engage une réflexion à ce sujet. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de faire au rabais mais simplement d'avoir un niveau d'exigence nécessaire et suffisant par rapport aux besoins.

Enfin et toujours, j'allais dire, le troisième point concerne le personnel qui nous inquiète. 57,73 % du budget de fonctionnement sont consacrés au personnel. Je parlais tout à l'heure de transparence, mais s'il est un domaine où votre document pêche, c'est bien celui du personnel. Quel est le nombre exact d'agents à la Ville de Lyon ? Nous n'en savons rien. Un peu plus de 8.000 en janvier 2009, c'est ce que vous nous aviez répondu il y a quelques mois, mais combien aujourd'hui ? Le nombre de postes à votre cabinet, là aussi voilà un secret bien gardé malgré plusieurs demandes.

Lyon se place donc parmi les mauvais élèves de sa catégorie pour le coût du personnel. Nous sommes à 58 % alors que la moyenne des villes de taille similaire tourne autour des 55 %. Une différence qui se chiffre en dizaine de millions d'euros de rémunération. Si au moins ces dépassements budgétaires servaient une politique de gestion efficace et motivante, mais même pas : taux d'absentéisme record, nombre de mises au placard exponentiel, postes de direction vacants pendant des mois..., je pourrais multiplier les exemples, bref l'absence d'une véritable politique de ressources humaines use jusqu'à vos plus proches collaborateurs. Ils n'osent peut-être pas vous le dire, mais nous vous le disons aujourd'hui publiquement.

En termes de gestion, le personnel sera l'un des grands échecs de votre mandat. Après 9 ans d'exercice, vous n'avez toujours pas su mettre en place une politique efficace et motivante pour l'ensemble des personnels. Vous oubliez que le personnel d'une entreprise comme d'une ville, est sa première richesse. Pendant sept ans, vous avez dépensé sans compter et depuis deux ans, vous n'avez de cesse, via le plan Emeraude, de « dégraisser le mammoth » en démotivant chaque jour un peu plus tous ceux qui travaillent au service des Lyonnais.

Vous l'aurez bien compris, ce sont là des choix de gestion que nous ne partageons pas car ils pèsent chaque jour un peu plus lourd sur les comptes de notre ville. Nous ne faisons, en affirmant cela, que vous répéter ce que nous avons exprimé lors du vote du budget. Et le Compte Administratif 2009 montre que rien n'a été fait dans le sens d'un meilleur contrôle et d'un meilleur suivi des dépenses sur ces lignes budgétaires.

C'est pourquoi vous le comprendrez, ou plus exactement vous l'aurez compris, nous ne pouvons approuver ce dossier.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, la présentation de ce Compte Administratif fait état d'une situation quasi idyllique ! Nous n'en attendions pas moins de vous !

Si l'on vous écoute : des recettes en hausse, des dépenses maîtrisées et cela malgré les assauts répétés de l'Etat à l'égard des collectivités locales... Nous avons bien évidemment une autre lecture de ces documents. Ils reflètent votre action durant cette année 2009 et sont à lire en parallèle avec le Budget Primitif 2009. Nous y voyons la transcription d'une politique qui n'est pas à la hauteur des enjeux qui se présentent à nous aujourd'hui.

1- Enjeux de gestion d'une collectivité locale dans une période de crise financière nationale et mondiale sans précédent et c'est bien au niveau de l'ensemble de la sphère publique et non plus seulement localement qu'il faut malheureusement envisager la situation.

Je ne reviendrai pas sur la constatation de l'accroissement élevé des dépenses des collectivités locales depuis un certain nombre d'années, accroissement qui est loin d'être uniquement du à des transferts de compétences. Le rapport de la Commission Carrez est assez explicite à ce sujet. C'est un fait établi aujourd'hui : il faut faire des économies nous tous, l'Etat et les collectivités locales. Oui, vous aussi Monsieur le Maire, qui avez laissé filer les frais de fonctionnement sous votre premier mandat !

2- Enjeux de développement économique de notre ville ensuite, indispensables dans un environnement de plus en plus compétitif.

Or, que nous dit M. Brumm ? Que les soldes de gestion s'améliorent (tant par rapport au Compte Administratif 2008 que par rapport au BP 2009) : ils permettent de dégager une épargne nette en forte hausse qui, contribuant davantage au financement de l'investissement, permet du même coup de réduire l'endettement de la Ville. Cela paraît trop beau pour être vrai.

Si l'on regarde de plus près, que constatons-nous ? Tout d'abord une hausse de 5 % (par rapport au CA 2008) des recettes dues essentiellement à une hausse des taux d'imposition de la taxe foncière et de la taxe d'habitation que vous avez imposée au Lyonnais dès le début de votre mandat.

A cette hausse des taux, s'est ajoutée la hausse annuelle des bases décidée nationalement.

Hausse également des dotations de l'Etat qui, quoi qu'on en dise ici, augmentent de 2 % notamment du fait de l'accroissement de la

population et aussi du versement d'une dotation de solidarité urbaine (4,8 M€). Ces dotations qui, je vous le rappelle, représentent près de 22 % des recettes réelles de fonctionnement.

Je résume donc pour les recettes : des recettes en hausse grâce aux concours de l'Etat et à une politique fiscale socialement injuste.

Pour les dépenses, une stabilisation des dépenses de fonctionnement : + 0,7 % (par rapport au CA 2008) avec notamment, une moindre progression des dépenses de personnel qui représentent cependant, je le rappelle, 58 % des frais de fonctionnement.

Effets du plan Emeraude peut-être, bien que nous ayons peu d'information ? Les questions que j'ai posées, notamment au dernier Conseil, sont toujours restées sans réponse.

M. LE MAIRE : Je vous ai proposé de venir dans mon bureau...

Mme BALAS Laurence : Oui, il va peut-être falloir que je finisse par y aller ! En tout cas, j'aimerais bien avoir ces réponses un jour ou l'autre.

Mais surtout, ça ne semble pas être le seul élément, des facteurs extérieurs encore une fois qui là, jouent en votre faveur, si on peut dire : moindre hausse du point d'indice et du SMIC -vous l'avez rappelé, Monsieur Brumm- et report de la refonte des catégories A et B au niveau national. Mais aussi pas ou peu d'ouvertures d'équipements neufs en 2009 nécessitant le recrutement de personnel ou de nouvelles charges de fonctionnement.

Je résume là aussi : des dépenses stables mais grâce à des événements extérieurs non prévus et un niveau d'investissement historiquement faible.

J'ajoute à cela, un fort recul des frais financiers lié à la baisse du taux de refinancement de la BCE. Heureuse surprise !

Et au vu de ces éléments, l'impact de votre politique sur les équilibres financiers de la Ville est un peu relativisé... Si vos précisions dans le BP 2009 concernant ces éléments extérieurs et le montant de l'investissement à réaliser s'étaient révélés exacts, les résultats affichés auraient été nettement moins favorables !

Je voudrais m'arrêter un instant sur ce faible niveau d'investissement, avant de terminer :

80 M€, soit 88 % de ce qui était prévu au BP 2009 et surtout, niveau le plus faible depuis 2001. Pourtant, en fonctionnant avec des autorisations de programme et des crédits de paiement, vous devriez

pouvoir faire mieux. La Région Rhône-Alpes affiche par exemple en 2008, un taux de réalisation de 93 %, qui est donc nettement supérieur.

Je ferai deux observations :

- ne faudrait-il pas mettre vos budgets primitifs plus en rapport avec la réalité et éviter ainsi l'effet d'affichage d'un montant d'investissement que vous savez ne pas pouvoir tenir ?

- en période de crise, il aurait été judicieux que la Collectivité accompagne le mouvement de relance en dopant quelque peu son investissement... C'était plutôt le contraire.

Tout cela est pour nous le reflet de votre manque d'efficacité : beaucoup d'affichage, de conférences de presse mais peu de réalisation et surtout, un réel problème dans les années à venir pour financer vos dépenses d'investissement puisqu'aucune réflexion de fond n'est engagée pour réduire les frais de fonctionnement et qu'il n'y aura plus que le recours à l'endettement pour y répondre, la hausse des taux et la vente d'actifs, comme le quartier Grolée, étant des recours déjà utilisés !

Bref, c'est votre stratégie même de gestion que nous ne partageons pas et qui nous inquiète, c'est pourquoi nous voterons contre ce Compte Administratif.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, l'examen du Compte Administratif 2009 de la Ville de Lyon nous permet d'avoir une photographie très précise des politiques menées sur une année et de la situation financière municipale.

A la lecture des éléments financiers présentés dans ce Compte Administratif, on peut clairement dire que nos indicateurs municipaux sont pour leur grande majorité au vert. Je ne reprendrai pas tous les chiffres donnés par M. Brumm mais je souhaite néanmoins en citer quelques uns, selon moi symboliques de la bonne gestion financière de la Ville.

En premier lieu, une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui s'établissent à 485,7 M€, soit en légère progression par rapport à 2008 (+ 1,2 %), ce qui ne constitue pas du tout le dérapage budgétaire et politique caricaturé par l'Opposition. Ceci a été permis grâce à une maîtrise de la masse salariale, une maîtrise des subventions et par une baisse des frais financiers.

Parallèlement, nous avons enregistré une hausse notable de 5 % des recettes de fonctionnement grâce à une progression des rentrées fiscales et à l'impact de la dynamique démographique lyonnaise sur les dotations de l'Etat. Soit une hausse des recettes de fonctionnement conjuguée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement = une épargne brute qui passe la barre des 70 M€, une première, pour atteindre exactement le chiffre de 73,8 M€.

Cette épargne brute conséquente permet à la Ville de Lyon de financer ses investissements en grande partie via l'auto financement et de limiter ainsi la progression de sa dette.

Un chiffre est éloquent en la matière, M. Brumm l'a bien souligné : il s'agit de la capacité de désendettement qui passe sous la barre des 6 ans, une première là aussi depuis 2001.

Mais selon l'Opposition, si j'ai bien compris, on devrait s'endetter un peu plus pour investir un peu plus et ce, bien sûr, tout en ne touchant pas au levier fiscal. Soit toutes les mauvaises recettes menées depuis des années par l'Etat qui conduisent aujourd'hui le budget de la Nation à enregistrer un endettement record de 84 % du PIB !

En ce qui concerne le niveau d'investissement de la Ville de Lyon, s'il s'élève à seulement 80,1 M€ en 2009, cela s'explique, comme on l'a déjà dit à plusieurs reprises dans cette assemblée, par le calendrier d'investissement du mandat qui impacte moins les premières années de la mandature et ceci est vrai dans toutes les municipalités.

Le seul chiffre qui compte sera celui de la totalité des dépenses d'investissement réalisées en 6 ans (soit à la fin du mandat) et comme M. le Maire s'y est engagé, il sera de 600 M€ et nous espérons même, au niveau de notre Groupe, que ce chiffre pourra être dépassé.

Cet investissement ambitieux est à ajouter à ceux du Grand Lyon (2,2 milliards d'euros) et du SYTRAL (1 milliard d'euros). Il permet à notre ville de se transformer chaque jour un peu plus en une grande cité européenne et d'offrir à nos concitoyens un service public municipal moderne et de qualité.

Seule ombre au tableau : le niveau de désengagement financier de l'Etat dans les prochaines années. Confronté à des finances publiques au plus mal, il est à craindre que le Gouvernement veuille faire largement partager la facture aux Collectivités locales alors que ces dernières ne représentent que 11 % de l'endettement public pour 75 % de l'investissement public. Un tel scénario serait bien entendu inique et inacceptable car il se ferait au détriment de la ville et des Lyonnais.

Notre Groupe votera ce Compte Administratif 2009.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, avec le vote du budget, celui du Compte Administratif est un des moments politiques essentiels de l'année, où nous vérifions la réalité, la concrétisation des engagements politiques de la Majorité et le degré de sincérité du budget primitif.

Alors qu'en est-il ?

La première année complète de ce mandat 2009 s'est conclue par une maîtrise complète des équilibres financiers et budgétaires, ce qui est une exception notable dans le contexte national et international actuel. On pourrait difficilement faire mieux, cela a été suffisamment démontré dans le rapport. Personne ne peut le contester sans une mauvaise foi évidente.

Nous démontrons au Gouvernement par nos actes, le caractère déplacé et infondé de ses accusations contre la gestion des Collectivités locales.

Et pourtant, il ne nous a pas facilité la tâche en bloquant l'évolution des dotations et en imposant la baisse relative des contributions de la Caisse d'Allocations Familiales pour la petite enfance et les loisirs des jeunes par rapport aux taux de subventions antérieurs.

Et pourtant, nous avons engagé en 2008 et 2009, la réalisation du plan de mandat, dans tous les domaines, tout en recherchant la meilleure efficacité possible de nos services publics. Cela ne s'est pas fait dans la facilité car il a fallu faire des choix difficiles, très difficiles même parfois et nous courons en permanence le risque du renoncement à certains de nos engagements pour le social, l'enfance, l'éducation et la culture. C'est dans la tension que nous avons atteint ces résultats, ensemble, avec la Majorité.

Aujourd'hui, je veux remercier solennellement les agents et les Cadres de la Ville qui ont produit un effort considérable, tout le monde doit en avoir conscience.

Je ne suis pas de ceux qui se réjouissent de la très grande maîtrise de la masse salariale à 0,8 % car cela signifie pour beaucoup, des fins de mois difficiles et des charges de travail plus importantes car on ouvre en même temps des équipements sans augmenter le nombre total de personnel. C'est donc un effort très important.

En même temps, il ne s'agit pas de faire de la démagogie car les contraintes budgétaires sont bien là, mais ce n'est pas un but en soi et cela se traduit directement sur la croissance économique à travers la stagnation de la consommation des ménages.

On peut et on doit demander des efforts dans cette situation de crise que nous ne pouvons pas ignorer, à condition d'avoir des perspectives et chaque décision doit être expliquée et justifiée afin que nous puissions préserver nos priorités et que l'équité soit garantie.

Cet équilibre est fragile et les tentations politiciennes de s'exonérer individuellement de ses responsabilités ont existé et peuvent exister encore. Mais la réalité s'impose toujours et nous sommes et devons être collectivement garants de l'intérêt général et pas seulement de tel ou tel lobby ou intérêt particulier.

Le bilan 2009, après celui de 2008, a pu s'appuyer sur les avancées du précédent mandat et nous devons être attentifs à les conforter : sur le logement social, soutien à la vie associative, aux clubs sportifs de base, la création culturelle, soutien à l'éducation et développement de la petite enfance, embellissement de la Ville et amélioration du cadre de vie. Tout cela, nous le savons, contribue à préparer l'avenir.

Mais rien n'est acquis définitivement et nous devons poursuivre nos efforts en ce sens. En effet, si nous avons l'obligation incontournable, je le répète, d'une gestion équilibrée -et notre Groupe l'a soutenue et la soutient encore-, nous ne sommes pas élus pour un bilan comptable mais pour répondre aux enjeux de demain et aux besoins essentiels des Lyonnaises et Lyonnais. Nous l'avons fait jusqu'à maintenant, nous allons et nous devons poursuivre ces efforts. Parce que nous avons une situation saine, et il faut la préserver, j'insiste, nous devons utiliser au maximum nos marges de manœuvre, pour conforter les moyens humains et matériels indispensables à la réalisation du plan de mandat et de nos engagements.

Je pense en particulier au remplacement des personnels malades ou en congé maternité, et aux capacités des services techniques pour la réalisation des investissements prévus. Et en disant cela, je n'ignore nullement, cher Richard Brumm, que ces marges de manœuvre sont limitées et que les prévisions budgétaires pour la seconde partie du mandat sont difficiles, mais elles existent, même modestes, et il faudra les mobiliser sans pour autant, et en aucun cas, laisser filer les comptes, nous en sommes bien d'accord.

Dans un bilan, il y a les dépenses, mais il y a aussi les recettes, et nous sommes inquiets, je dois le rappeler, devant les projets de réformes de la fiscalité locale et plus globalement, devant la rigueur annoncée pour le budget de l'Etat qui va encore contribuer à des transferts de charges, sans compensation intégrale et garantie sur la durée pour ces dotations. Nous sommes donc bien en partie dépendants de décisions nationales et du contexte international. Raison de plus pour faire la clarté sur les responsabilités politiques en la matière et ne jamais se laisser déconnecter de nos réalités locales, de la prise en compte des besoins réels de nos concitoyens et des conséquences néfastes de ces décisions nationales. Et il y a une injustice évidente et une inefficacité démontrées à demander toujours plus d'efforts depuis l'Elysée ou Matignon à la grande majorité des Français, tout en faisant des cadeaux massifs à travers le bouclier fiscal et la multiplication des niches et des exemptions de charges à quelques privilégiés.

Comment oublier que c'est l'argent public qui a sauvé les banques qui spéculent de nouveau aujourd'hui contre les Etats européens et l'euro. Là encore, il y a urgence à mettre en œuvre, chers collègues de l'Opposition, les régulations, les contrôles et la taxation des abus pourtant

annoncés depuis plus d'un an et jamais mis en œuvre. Sans cela, les nouvelles interventions publiques qu'on nous annonce encore plus massives se perdront dans le puits sans fond des exigences des spéculateurs, et la rigueur annoncée se traduira par la stagnation économique et le recul social. Ce serait intolérable !

Les mauvais élèves ne sont pas toujours où on le croit ! Il n'y a qu'à voir le déficit budgétaire du Royaume Uni et les véritables cigales sont plutôt à chercher du côté des golden boys et des parachutes dorés indécents, de ceux qui peuvent se payer une suite, comme la télévision l'a montré récemment, à 35.000 € dans un palace, ou sont responsables de marées noires dévastatrices, faute d'observer toutes les règles de sécurité. Ceux-là ne sont ni des créateurs, ni des producteurs de richesse, ni des modèles, mais des prédateurs et des gaspilleurs. C'est là que la rigueur devrait s'appliquer en premier sur le plan national.

(Applaudissements.)

Mme FRIH Sandrine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, dans cette période où les citoyens observent avec inquiétude une situation très critique des finances publiques d'états européens, ils peuvent être rassurés par la gestion des finances publiques à l'échelle de la Ville de Lyon. En effet, au terme de la deuxième année de mandat, la situation financière que traduit le compte administratif est objectivement satisfaisante :

- les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées,
- l'épargne progresse sensiblement, ce qui permet d'accroître la capacité d'autofinancement de l'investissement et de limiter le recours à l'emprunt,
- la dette reste donc stable, à un niveau par habitant plus faible que les autres grandes villes,
- la capacité de désendettement évolue favorablement.

Ce bon résultat de l'année 2009 n'est pas une surprise, il s'inscrit dans une stratégie élaborée par l'équipe municipale que l'on peut résumer ainsi : continuer d'agir et investir en préservant la situation financière de la Ville. Les Lyonnais peuvent donc prendre acte du fait que la contribution qui leur a été demandée en 2009, avec l'augmentation des impôts, permet à la ville de disposer des capacités financières pour continuer à investir afin d'améliorer leur quotidien et la qualité des services publics de proximité.

Mais ce bon résultat ne nous incite pas non plus à l'autosatisfaction car nous savons que l'avenir peut réserver de mauvaises surprises. On peut notamment en citer deux.



Les poids de la conjoncture économique sur certaines dépenses.

En effet, le prix du baril de pétrole est tendanciellement à la hausse depuis fin 2009, le prix du gaz a été augmenté de près de 10 % récemment et les rumeurs commencent à émerger sur une possibilité de hausse du tarif de l'électricité. Tous ces éléments vont évidemment peser sur les dépenses énergétiques de la Ville qui ont été relativement épargnées cette année.

Il y aura aussi un probable gel des dotations de l'Etat.

L'Etat français se retrouve aujourd'hui dans une situation telle, en matière de déficit public et de dette publique, qu'il cherche par tous les moyens à contenir ses dépenses. Le contexte actuel de défiance des marchés financiers conduit le Gouvernement à un virage vers la rigueur. Parmi les pistes d'économies « faciles », le Gouvernement va très probablement prochainement annoncer un gel pur et simple des concours financiers aux collectivités locales. Cela remet évidemment en cause la structure des recettes de fonctionnement de la Ville puisque les dotations de l'Etat représentent environ 20 % de ces recettes. L'Etat semble donc se désolidariser des collectivités locales sur lesquelles pèsent des dépenses contraintes et coûteuses que l'Etat n'a plus à assumer du fait des transferts successifs liés à la décentralisation.

Il convient donc de maintenir le cap d'une gestion prudente et responsable des finances de la Ville dans une perspective pluriannuelle afin de maintenir la Ville dans une situation financière saine, tout en ayant la capacité à agir en faveur des Lyonnais.

Sans surprise, notre Groupe votera donc ce compte administratif 2009.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, avec 43 millions d'euros de manque à gagner pour Lyon depuis 2002, les conséquences de la diminution des dotations de l'Etat sont loin d'être négligeables sur la vie de notre Ville, et ainsi de nos concitoyens. Déjà étranglées, les collectivités territoriales verront les dotations de l'Etat gelées. Le rapporteur général du budget annonce une gigantesque somme de 50 milliards d'euros par an ! Avec cette mesure d'austérité, le Gouvernement décide donc de casser les outils en place pour le logement, l'emploi et l'insertion, l'éducation nationale, la santé... et se contente de distribuer l'argent public aux plus fortunés d'entre nous au travers du bouclier fiscal.

Depuis quelques jours, on nous assène sans cesse les mots « dettes, déficits » en boucle dans les médias et à la tête des populations européennes pour nous faire accepter la politique de rigueur. Ces marchés financiers qui terrorisent les citoyens et les peuples sont de puissants missiles sur tous les droits sociaux et économiques, et les collectivités

territoriales sont aussi en ligne de mire. Accepter l'austérité, la mettre en œuvre, c'est admettre que la situation aille encore plus mal demain.

Alors plutôt que de nous faire avaler un plan d'austérité, le Gouvernement ferait mieux de rétablir la taxe professionnelle, de remonter l'impôt sur les sociétés, de supprimer le bouclier fiscal, de taxer les revenus financiers des entreprises et des banques, de taxer les transactions et la spéculation financière.

Dans la révision générale des politiques publiques, la variable d'ajustement structurel est le personnel. La réduction drastique et systématique du personnel souhaitée par l'Opposition municipale aurait des conséquences néfastes sur le service rendu au public et, en particulier, aux plus précaires et aux plus exclus.

Comme on peut le constater au travers de ce compte administratif, aucun effort n'a été ménagé pour satisfaire les besoins de la population et pallier au désengagement de l'Etat. Lors du débat d'orientations budgétaires au Conseil municipal du 22 décembre 2008, nous avons proposé de maintenir une épargne brute à hauteur de 50 millions d'euros pour conserver une bonne capacité d'investissement, ce qui impliquait nécessairement d'augmenter nos recettes fiscales. Aujourd'hui, grâce à la maîtrise de la dette, nous avons diminué les frais financiers (- 18 %) et réalisé ainsi une marge brute de 73,8 millions d'euros. Cette marge brute est suffisante pour engager quelques réalisations nouvelles permettant d'étoffer davantage notre plan d'équipement pluriannuel.

Cependant, force est de constater la diminution de dépenses d'investissement (80,1 millions d'euros) si l'on compare avec les années précédentes (123,4 millions en 2007 et 97,3 en 2008). Mais il faut tout de même souligner que les dépenses d'investissements de 2007 à 2008 concernent à la fois l'achèvement des grands chantiers du PEP du précédent mandat, et la réalisation des nouveaux autres, initiés pour ce mandat 2008-2014.

Monsieur le Maire, chers Collègues, dans le contexte de la crise financière notre devoir a été de faire mieux pour répondre aux enjeux du moment : on a valorisé et en tout cas, on fait tout pour valoriser le patrimoine immobilier, on travaille dans le domaine de la culture, on augmente la capacité d'accueil des établissements d'accueil de jeunes enfants, il y a les aménagements de terrains et de vestiaires dans le cadre du développement du sport amateur, etc.

Dans le domaine de l'Education, nous avons construit le groupe scolaire La Buire – Aimé Césaire, restructuré et réhabilité les locaux du groupe scolaire Ferdinand Buisson, aménagé des locaux, procédé à la réfection sanitaire du groupe scolaire Gilbert Dru et procédé à la restructuration de quelques restaurants scolaires en self services, pour répondre plus et mieux aux demandes de plus en plus fortes des parents.

Cependant, nous portons à votre attention, Monsieur le Maire, comme l'a fait mon Collègue Yves Fournel, la dégradation des conditions de travail des ATSEM.

Notre proposition est que notre Ville, par la mise en place d'actions de solidarité, résiste à la politique étriquée et dramatique du Gouvernement actuel, qui dépouille les collectivités locales, détruit le service public et ainsi, tout ce qui fonde la solidarité et l'économie sociale. Il n'est pas possible de considérer les personnes victimes de l'exclusion sociale, comme étrangères à la cité.

Nous devons concentrer nos efforts sur les territoires les plus fragiles et les secteurs, tels que le logement –premier poste de dépenses des ménages-, l'éducation (outils de la mixité sociale), l'emploi, l'insertion, la lutte contre l'exclusion, la culture, les économies d'énergie et le développement durable, la démocratie locale, la prévention en matière de la santé... Les dépenses engagées auront été utiles pour la vie de nos concitoyens. Les services que nous avons apportés au quotidien : crèches, écoles, résidences pour personnes âgées, équipements sportifs, bibliothèques, espaces verts, aménagement urbain, etc..., montrent que notre action, c'est du concret pour nos concitoyens.

Monsieur le Maire, chers Collègues, comme le montre le Compte Administratif qui vient de nous être présenté, notre Ville n'a pas failli à son engagement : en cette période de crise, nous continuons à jouer notre rôle d' « amortisseur » pour nos concitoyens durement touchés. Nous reconnaissons dans ce Compte Administratif, la volonté de répondre davantage aux besoins des Lyonnaises et des Lyonnais, ainsi que la concrétisation de nos engagements envers nos concitoyens. Nous voterons donc ce dossier.

Mme RIVOIRE Françoise : Monsieur le Maire, chers Collègues, en participant à l'exécutif de la Ville de Lyon, les élus Europe Ecologie – Les Verts, ont fait avec vous, le pari d'une mandature ambitieuse, tant sur le plan des projets, que sur celui de l'écologie, tout en maîtrisant nos dépenses.

A la lecture du compte administratif 2009, il est évident que nous maîtrisons aujourd'hui nos dépenses. Et ce, malgré la crise économique et ses contrecoups actuels.

Nous le savons, cette situation peut dérapier. C'est déjà le cas de certains Conseils généraux et municipalités en France.

Le Groupe Europe Ecologie – Les Verts, veillera à ce que nos comptes restent équilibrés et que notre dette reste tolérable pour nos enfants.

Cela signifie aussi que le développement durable ne doit pas être la variable d'ajustement du budget : une politique marketing.

Au contraire, nous devons hiérarchiser nos priorités, en premier lieu assurer une qualité de ville certaine :

- en réalisant nos projets de pistes cyclables,
- en réalisant les 80 km de sites propres,
- en développant l'infrastructure des transports en commun,
- en permettant à la nature en ville de se développer : je pense notamment au parc Sergent Blandan, à la rue Garibaldi, aux rives de Saône,
- en stimulant la reconversion écologique du bâti, capable de créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois ici, et non là-bas.

Nous travaillerons donc à ce que nos orientations budgétaires traduisent une réelle politique de développement durable et remplissent nos objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Ce souci d'écologie, 80 % des Français le partagent avec nous, d'après le dernier sondage de France Info/20 minutes.

Soyons exemplaires ! Cette exemplarité doit aussi se traduire dans nos choix et dans nos actes.

Notre dette, si elle reste honorable, 900 € par Lyonnais, est répartie entre douze établissements bancaires. Mais, seule la moitié de ces établissements ne possède pas de filiales dans un paradis fiscal.

Aussi, Monsieur le Maire, nous vous demandons de bien vouloir vous engager avec nous, pour que nos prochaines dettes soient contractées auprès de banques sérieuses et responsables. Vous objecterez sans doute que ce n'est pas légal. L'urgence écologique et économique nous intime d'abord un point de vue moral.

Je vous remercie.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, j'avais presque envie de remercier les membres de l'Opposition pour le satisfecit qu'ils ont donné à notre gestion. Chacun d'entre eux dans l'introduction en tout cas de leurs propos, tentant ensuite de trouver quelques détails qui pourraient les amener à critiquer.

Vous avez, bien sûr, rappelé la hausse des taux, mais j'y reviendrai dans un petit moment.

Je crois qu'effectivement et cela a bien été dit, les engagements ont été tenus, dans un contexte difficile de crise économique, une hausse très faible des dépenses de fonctionnement, grâce à une maîtrise des charges générales, à une maîtrise des dépenses de personnel, à une stabilisation des subventions.

Je disais dans un contexte économique difficile, mais cela a été largement rappelé, dans un contexte difficile aussi par le gel des dotations de l'Etat. Madame Balas, si vous voyez une augmentation des taux de dotations de l'Etat, avec une augmentation de 2 %, lorsque la population lyonnaise augmente de 6 % ! Moi je ne vois pas une augmentation de la dotation, en tout cas c'est quand même le B.A.BA, de rapporter les choses au nombre d'habitants.

(Protestations de Mme Balas.)

Et puis vous savez, et cela a été dit, bien sûr, le pire est à craindre dans ce que nous annonce la commission CARES et c'est bien pratique pour un Gouvernement qui a du mal à se « dépatouiller » dans son déficit budgétaire et dans sa dette publique, évidemment, de diminuer les dotations aux collectivités locales, en espérant que leurs contribuables se tourneront plutôt vers les collectivités, qui auront peut-être ici ou là, augmenté les impôts, ou diminué leurs dépenses, ou peut-être augmenté la dette. Le Gouvernement espère de cette façon, que ce n'est pas vers lui que se tourneront les contribuables, mais plutôt vers les collectivités locales. On voit bien le calcul !

En tout cas, le résultat chez nous a été montré, donc je ne vais pas « m'étaler longtemps là-dessus » : la dette reste stable, l'épargne brute, donc la capacité d'autofinancement de l'investissement s'améliore nettement et s'élève je crois à un niveau jamais atteint, et puis surtout cette capacité de désendettement, ramenée à moins de six ans : Richard Brumm l'a dit, c'est relativement exceptionnel !

Alors, vous avez, bien sûr, renouvelé votre critique sur la hausse des taux, alors que vous le savez, lorsqu'on va de Marseille à Nice, l'année dernière, on a connu une hausse des taux qui allait de 7 à 15 %. Et puis, est-ce que vous savez ce que représente cette hausse en moyenne par Lyonnais ? 35 €, pour l'ensemble du mandat. 35 € pour les six ans du mandat ! Je crois qu'on pourra comparer avec ce que nous réserve le Gouvernement pour tenter de réduire son déficit budgétaire, qu'il a porté quand même à 8 % du PIB et de réduire la dette publique. Je crois qu'elle se monte aujourd'hui à 20.000 € par habitant. On comparera effectivement ce que nous réserve le Gouvernement et je crois que les Lyonnais ne s'y tromperont pas, lorsque ces mesures seront annoncées et mises en application.

Mais surtout, l'amélioration conséquente de notre épargne au CA 2009, est liée, je crois, aux efforts d'amélioration de la gestion et de la maîtrise des dépenses, que d'autres villes aimeraient bien pouvoir afficher.

Et elle est le fruit de la dynamique qui a été impulsée pour développer l'attractivité et le développement du territoire. En témoigne d'ailleurs la croissance physique des bases de fiscalité, du fait de la construction de nouveaux logements, par exemple.

Ce dynamisme permet, en effet, à notre Ville, d'accroître ses capacités à autofinancer ses investissements, sans trop recourir à l'emprunt, pour financer les équipements nécessaires pour une ville qui se développe et qui continuera à se développer au cours de ce mandat. Vous le savez, les dépenses d'investissement vont augmenter, parce que vous connaissez –vous avez fait semblant tout à l'heure de ne pas le connaître-, mais vous connaissez le cycle d'investissement d'une ville comme Lyon et donc, notre Ville va continuer à se développer, malgré la crise économique que notre pays connaît. Je vous remercie.

M. BRUMM Richard, Adjoint : Très rapidement, je vais répondre aux multiples questions qui ont été posées, en tout cas, pour les plus importantes.

Madame Bertrix, vous avez relevé une modification de l'épargne nette prise en compte pour l'amortissement du capital de la dette. Il s'agit simplement d'une modification d'analyse financière qui ne remet pas en cause le compte administratif de 2008. Cela a été fait dans un souci de transparence et si vous voulez, à l'occasion, comme je vous le propose souvent en Commission des Finances, posez la question aux services, ils sont à votre disposition pour vous confirmer la véracité de ce que je vous indique.

Monsieur Broliquier, vous avez repris le thème de l'opacité relative au nombre de postes. Ce chiffre se trouve dans le bilan social qui sera adopté par le Comité Technique Paritaire, au mois de juin prochain.

Ce document est public et disponible sur l'Intranet de la Ville.

Quand on parle de transparence, elle est totale. Votre question n'en est pas une. Il n'y a aucune opacité. Simplement, renseignez-vous et soyez un peu patient, puisqu'au mois de juin, c'est le mois prochain, vous aurez sur ce point, tous les renseignements que vous pouvez souhaiter.

M. LE MAIRE : Comme chaque année.

M. BRUMM Richard : Comme chaque année.

Vous avez également invoqué l'annulation de 64 millions d'euros de crédits. Il s'agit d'opérations non budgétaires, c'est-à-dire que ce sont des écritures comptables.

Force est de constater, si vous avez bien regardé les tableaux présentés, que la réalité des chiffres est parlante :

La ville a réalisé 80 millions d'euros sur les 90 millions prévus, soit 88 %.

Alors, nous ne fonctionnons pas à la « règle ».

C'est en fonction de l'évolution des situations que cela se décide, mais 88 % est quand même un chiffre très raisonnable.

Naturellement, dans le cycle qui suivra, le rattrapage qui semble vous inquiéter se fera nécessairement.

Il y a enfin une chose que vous avez dite qui m'inquiète un petit peu, concernant les marchés publics.

Si je comprends bien ce que vous déclarez, nous demandons trop de qualité aux entreprises et les entreprises nous prennent trop cher.

Si vous le voulez bien, pour aider les services, je pense qu'il faudrait que vous participiez à la formulation des cahiers des charges et que vous nous précisiez ce que vous entendez par le « trop » d'exigences demandé aux entreprises.

On ne peut pas décevantement reprocher la signature de marchés de travaux avec des entreprises qui proposent une bonne qualité. Et le marché est ouvert. Si vous avez parmi vos connaissances des entreprises beaucoup moins chères avec lesquelles on pourrait contracter, nous le ferons avec plaisir. En tout cas, on constate que les prix sont tenus globalement et paraissent raisonnables. Quant aux informations que vous avez à l'extérieur sur le fait que l'on « fait du gras » sur la ville, j'aimerais que vous soyez à l'occasion, plus précis.

Madame Balas enfin, vous avez posé quelques questions, notamment vous avez voulu nous reprocher, apparemment, de ne pas avoir assez investi sur cette année.

Vous avez invoqué le Conseil régional. Le Conseil régional était en fin de mandat et nous, nous sommes en début de mandat.

Nous vous avons montré, tout à l'heure, un tableau qui me paraissait assez clair et que je n'ai pas perdu de vue.

Vous avez pu constater qu'il y a un cycle. Rassurez-vous, l'année prochaine nous dépenserons plus. Je ne veux pas croire que vous suggériez que nous empruntions plus. Ce n'était pas votre souhait, je l'imagine, puisque comme vous le savez, nous présentons une situation assez saine, et nous voudrions qu'elle le reste.

Si vous souhaitez que nous dépensions plus, en augmentant les emprunts, je crois qu'il faudrait nous le dire de façon claire.

Enfin, et j'en aurai terminé parce que je ne peux pas reprendre toutes les explications qui ont été données, mais pour les dotations de l'Etat, sujet apparemment très sensible, M. Julien-Laferrière l'a très bien rappelé. Je pensais l'avoir dit clairement tout à l'heure. Il existe une augmentation de 6 % de la population, donc en faisant une règle de trois, l'Etat nous accorde nécessairement 6 % de plus.

Mais s'il n'y avait pas eu ces 6 % d'augmentation de la population, avec les critères appliqués par l'Etat, la dotation de l'Etat n'aurait pas augmenté de 2 % mais aurait diminué de 0,6 %.

Alors vous pouvez continuer à dire sans apporter le moindre commencement de preuve que l'Etat est généreux avec nous. L'Etat n'est pas généreux avec nous.

Or, l'Etat n'est pas généreux avec la Ville, ce qui est un problème grave qui se pose pour toutes les collectivités.

Voilà Monsieur le Maire ce que je voulais ajouter aux explications qui ont été données.

M. LE MAIRE : Merci bien. Quelques mots pour conclure ce débat.

Comme vous l'avez souligné, cher Richard, l'Opposition a été relativement clément. Mais si elle a été clément, c'est peut-être parce que sur ce Compte Administratif, il n'y a pas beaucoup de critiques à émettre.

Aujourd'hui, s'accorder sur le fait que au cours de l'année 2009, on ait maîtrisé les dépenses, je ne sais pas trop où on peut le dire. En tout cas on ne peut pas le dire pour l'Etat où l'on a vu une dégringolade des finances publiques absolument extraordinaire. Et je suis prêt à vous faire une proposition pour le début de la séance prochaine du Conseil municipal : si vous trouvez en grattant bien une ville UMP qui puisse présenter un Compte Administratif semblable à celui de la Ville de Lyon, je veux bien que l'on en discute pendant la première demie heure. Cela nous permettra de valoriser, devant les caméras de TLM, la gestion de vos Collègues d'autres villes. Honnêtement, je n'en connais pas. Peut-être y en a-t-il ? Je serais heureux, à ce moment-là, de pouvoir prendre un certain nombre de leçons.

L'absence de critiques est telle que Mme Balas nous dit aujourd'hui : « regardez comme c'est quand même mieux réalisé du côté de la Région ».

(Protestations de Mme Balas.)

Je suis quand même étonné. Elle aurait dû le dire plus tôt, pendant la campagne électorale des Régionales, pour montrer comme



c'était bien à la région. Cela aurait été « super ». M. Thierry Philip « boit du petit lait ». Thierry tu va pouvoir dire à nos Collègues qui siègent à la Région la prochaine fois que tu interviendras : « super, à la région votre taux de réalisation est formidable, et nous on a demandé au Maire de Lyon qu'il s'en inspire pour la façon dont il allait gérer la ville ». Mon ami Jean-Jacques Queyranne sera ravi de vous entendre et je pense qu'on va lui envoyer un SMS pour qu'à Shanghai, il connaisse cette bonne nouvelle : Jean Jacques Queyranne plébiscité par Mme Balas. Je suis sûr qu'il va lui aussi vous inviter dans son bureau pour vous expliquer les comptes de la région.

(Rires.)

J'ai bien entendu ensuite M. Broliquier qui, il y a quelque temps avait dit : « on va être sévère » et j'ai bien compris que, en dehors des questions auxquelles a répondu Richard Brumm et qui n'en étaient pas forcément, ce qu'il me reproche, ce sont deux portes extérieures, un extincteur, et un escalier de crèche.

Sur la gestion globale de la Ville de Lyon, ce n'est quand même pas beaucoup. Mais je promets que pour l'année prochaine je vais m'occuper personnellement des extincteurs, des montées d'escaliers, et éventuellement des portes extérieures, même des portes intérieures, pour vous faire plaisir, comme cela on aura fait le tour.

Je veux remercier Mme Bertrix pour son introduction faisant référence aux interviews que je peux donner dans la presse nationale. Là je redeviendrai un peu plus sérieux. Je pense qu'effectivement Madame Bertrix, à Lyon ce qui change quelquefois, c'est qu'on annonce ce que l'on va faire, et que l'on fait ce qu'on a dit.

Qu'avions-nous annoncé ? D'abord pendant la campagne des municipales, contrairement à toutes les listes qui disaient pour les plus équilibrées : « on ne va pas augmenter les impôts, on va en rester là », pour les plus fantasques « on va les diminuer », nous, nous avons dit que nous les augmenterions car c'est de saine gestion. On avait parlé de 4 % et lorsque l'on a vu en 2008, la crise économique arriver, en septembre-octobre, nous avons la discussion budgétaire. C'était une discussion entre nous, on s'est dit « on a bien fait car la crise risque d'être sévère et nous allons augmenter de 6 % pour nous donner un certain nombre de marge de manœuvre ». Ensuite, à partir de là cela nous permet de faire environ 100 millions d'euros d'investissement chaque année sur la totalité du mandat.

Le graphique le montrait tout à l'heure : on en fait moins la première année du mandat que la dernière, tout simplement parce qu'il faut faire des études de manière à pouvoir ensuite réaliser et pendant que vous faites des études, vous ne dépensez que ces dernières. Vous voyez bien ici que l'on commence à 80 millions, pourquoi 95 millions en 2008 parce que vous aviez l'effet recoupement entre la fin d'un mandat et le

début d'un autre. Cela va aller en montant jusqu'à l'année 2014. Vraisemblablement, quand on a prévu en 2014, 116 millions, nous serons peut-être, et sans doute même, légèrement supérieurs s'il n'y a pas de catastrophe mondiale, européenne ou nationale.

On s'est dit, on va faire 100 M€ d'investissement et pour pouvoir obtenir cela, que devons-nous faire ? Nous devons maîtriser les dépenses de fonctionnement, ce que n'a pas fait le Gouvernement français depuis de nombreuses années, notamment celles qui viennent de s'écouler. Je vous renvoie à l'interview du Point, et vous verrez quel est mon point de vue très exact, je pense qu'il faut maîtriser les dépenses de fonctionnement notamment du point de vue de l'achat et des travaux, dans certaines limites. Car j'étais à la Fédération des Bâtiments et des Travaux Publics au niveau national il y a environ trois semaines, et ce que disaient les gens c'est que comme aujourd'hui nous sommes dans la phase creuse, on peut les « pressurer » et faire diminuer les prix, mais qu'en les pressurant, on condamne les plus fragiles, on crée du chômage et de la difficulté au niveau de la gestion du Pays, c'est donc à manier avec une certaine précaution. Ensuite sur les subventions, on restait là aussi sur un chiffre relativement constant, c'est-à-dire qu'on n'augmentait pas les subventions et que l'on restait dans un chiffre stable. Sur la masse salariale - si on pouvait montrer le tableau que l'on a présenté à la presse ce matin pour montrer la sensibilité de la dette à l'évolution de la masse salariale, car c'est quelque chose de fondamental et cela mérite d'être explicité -, vous voyez comment une petite évolution de la masse salariale entraîne, à investissement constant, un dérapage au niveau de la capacité de désendettement. Entre 2,8 % d'augmentation de la masse salariale et 3,6 % ou 4 %, vous voyez que l'on passe d'un taux en fin de mandat à 2,8 qui est encore correct, vous avez dix années pour vous désendetter et d'un seul coup, cela passe à 25 années. C'est exactement le même mécanisme qu'au niveau national. Quand vous mettez le petit doigt dans les déficits, ils explosent et vous ne pouvez plus les maîtriser, c'est effectivement ce qui se passe au niveau national. C'est pour cela qu'il m'arrive de dire quelque fois que le modèle lyonnais n'est pas quelque chose de totalement abstrait et que ce que nous faisons ici pourrait être transposé ailleurs. Il est donc possible de mener une politique de saine gestion au niveau des dépenses de fonctionnement qui est de ne pas transférer sur les générations à venir la dette que l'on contracte. Pour nous ce serait de l'investissement, pour l'Etat vous le savez, c'est pour assurer le fonctionnement des dépenses courantes. A partir de là, on peut avoir une capacité d'investissement qui reste forte.

C'est ce que nous faisons à Lyon, et c'est à mon avis ce qui, aujourd'hui, devrait être fait partout. Vous voyez Madame Bertrix, ce qu'on dit on le fait et on est content de faire ce que nous avons dit. Croyez-moi les débats ne sont pas toujours faciles. Mais je pense qu'aucun Groupe de la Majorité, aujourd'hui, n'est insatisfait d'avoir participé à faire ce Compte Administratif. Si aujourd'hui on vous présentait un Compte Administratif en total dérapage, les élus se feraient tout petits sur les bancs de la Majorité. Mais là, nous sommes collectivement fiers de présenter ce Compte

Administratif. C'est vrai que cela demande de la continuité, de la volonté, du courage, etc... et que c'est toujours plus facile de céder un peu à la tentation du laisser aller, c'est plus facile de dire oui que de dire non. Mais finalement quand on arrive à conjuguer l'effort d'investissement dans la ville, vous allez faire « rigoler » les Lyonnais dans l'Opposition si vous dites que la Ville ne se développe pas, car dans l'ensemble ces Lyonnais quand ils se « baladent » dans la ville, ils la voient changer de mois en mois, et vous, vous allez leur dire qu'il ne s'est rien passé dans cette même ville ! Trouvez un autre discours, ce n'est pas crédible. Essayez de trouver autre chose.

Là, je n'ai parlé que de ceux qui intervenaient dans le Conseil municipal, je ne parle même pas de ceux qui interviennent dans la périphérie, tellement leurs critiques sont faibles qu'elles finissent par devenir totalement anecdotiques.

(M. le Maire quitte la salle des séances.)

-----

**Présidence de Mme Jacqueline PSALTOPOULOS,  
Doyenne d'âge**

Mme PSALTOPOULOS Jacqueline, Présidente : Mes chers Collègues, conformément aux articles L 2121-14 et L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, je sou mets à vos suffrages, le Compte administratif 2009 de M. le Maire.

Vous avez sur vos pupitres les chiffres dudit compte. Afin d'en éviter une lecture fastidieuse, je vous propose de vous y reporter. Sans autre commentaire de votre part, je vous demande donc :

1°/- d'approuver dans son ensemble, le Compte administratif 2009 soumis à votre examen, tant du budget principal que des budgets annexes ;

2°/- d'arrêter les restes à réaliser des sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes du budget principal et des budgets annexes, tels que présentés ci-avant et détaillés dans l'état spécifique, annexe au Compte administratif 2009;

3°/- de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2009 définitivement closes et les crédits non employés annulés.

Je mets aux voix le Compte administratif qui nous est proposé par M. le Maire pour l'exercice 2009. Que ceux qui sont d'avis de l'approuver veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ?

(Les Groupes Lyon Démocrate-MoDem, Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon ont voté contre.)

(M. le Maire entre dans la salle des séances.)

Mme PSALTOPOULOS Jacqueline, Présidente : Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous rendre compte que votre Compte administratif 2009 a été adopté à la majorité.

(Applaudissements sur les bancs de la Majorité.)

-----  
**Présidence de M. Gérard COLLOMB,  
Maire**

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, merci de votre confiance. Bien évidemment, il résulte d'un travail collectif et ce vote concerne aussi votre action.

(Adopté.)